

Obligation vaccinale : comprendre la dictature

Pourquoi aujourd'hui vouloir à tout prix étendre les obligations à 11 vaccins, alors qu'aucune situation épidémique ne le justifie ? Avec 40 % de Français qui ont perdu confiance dans les vaccins et 55 % de médecins qui rejettent cette proposition, le passage en force semble le seul moyen qui permette encore à un pouvoir abusif de se maintenir.

Si l'on tente d'imposer aujourd'hui cette extension de l'obligation vaccinale, c'est parce que la vision pasteurienne qui cible un « *microbe étranger venu envahir un système clos et homogène* » est obsolète, et menace de s'écrouler au vu des connaissances scientifiques actuelles. Mais, comme en politique, les idéologies simplistes font souvent recette face à des problématiques complexes. En analysant ses échecs, l'ampleur des manipulations et des conflits d'intérêts en jeu et surtout l'ensemble des risques observés dans sa pratique

et confirmés par la recherche, l'on comprend pourquoi « la vaccination ne se discute pas ».

A ce jour, on ne peut affirmer que « *les vaccins ont éradiqué certaines maladies* ». Les anciens rapports officiels confirment d'ailleurs que l'amélioration du niveau de vie et des conditions d'hygiène ont fait plus que les vaccins, qui n'ont été introduits que lorsque les maladies étaient déjà proches de l'extinction naturelle. Le cas de la variole est souvent cité comme le seul véritable triomphe de la vaccination. Le rapport final de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) explique pourtant que de nombreuses campagnes d'immunisation furent de véritables échecs, menant à une augmentation des cas, et que l'éradication est surtout le résultat d'une politique exemplaire de détection et d'isolement des malades.

Vaccins inutiles, dangereux, inefficaces

Rien ne justifie par exemple la vaccination contre l'hépatite B chez les enfants, puisque cette maladie ne se transmet que par voie sanguine ou sexuelle. Ce vaccin est par contre associé à de nombreuses maladies neurologiques ou auto-immunes, ce que l'industrie réfute depuis des années, arguant qu'il n'y a



Les anciens rapports officiels confirment que l'amélioration du niveau de vie et des conditions d'hygiène ont fait plus que les vaccins.

© Andrey Popov/Fotolia.

pas de « consensus scientifique ». Le 21 juin dernier, une décision de la Cour de justice de l'Union européenne a pourtant admis le lien entre ce vaccin et un cas de sclérose en plaques...

Le vaccin contre la grippe, quant à lui, passe presque toujours « à côté » du virus saisonnier et ne sert qu'à épuiser le Trésor public comme dans le cas de la grippe porcine et du H1N1. Il est par contre dangereux pour sa haute teneur en mercure.

Quant au vaccin contre le papillomavirus (HPV), il n'est actif que sur quatre souches, parmi près d'une centaine, mais les effets secondaires graves associés au Gardasil et au Cervarix sont légions, au point que ces vaccins ont été retirés dans plusieurs pays.

Les vaccins ne sont pas suffisamment testés

Contrairement aux médicaments, les vaccins ne sont pas testés contre des placebo. Ils ne sont pas non plus testés à moyen et long terme, quelques semaines à peine en général, ni dans leur combinaison. Par exemple, Infanrix hexa et Prevenar, injectés en même temps, augmentent pourtant les risques de dommages neurologiques selon l'Agence euro-

péenne du médicament (AEM), qui déconseille leur administration conjointe. Il n'existe pas non plus d'études sur le calendrier vaccinal pris dans son ensemble.

Contamination et polluants

Presque tous les vaccins contiennent des polluants cancérogènes et inflammatoires sous forme de nanoparticules métalliques (par exemple baryum ou tungstène). Dans la liste publiée par le Dr Antonietta Gatti et le Pr Stefano Montanari en janvier

dernier, seul un vaccin était « propre » : un vaccin pour chat !

Les vaccins peuvent être contaminés par d'autres virus, comme celui du singe SV40, qui a été inoculé à près de 60 millions de personnes et que l'on retrouve dans les tumeurs du cerveau, des os, le cancer du sein ou le lymphome de Hodgkin.

Les dangers inhérents à tous les vaccins

« *Les vaccins à virus vivants atténués sont toujours susceptibles d'induire la maladie qu'ils sont censés prévenir. Celui de la rougeole et des oreillons peut induire l'encéphalite. Ces deux problèmes sont dus à la difficulté inhérente du contrôle des virus in vivo, une fois introduits chez leur hôte* », affirmait à raison Jonas Salk (biologiste américain et inventeur du premier vaccin contre la poliomyélite), pour critiquer le vaccin oral polio de son concurrent, le chercheur américain Albert Sabin.

Mais le vaccin injectable présente, lui, d'autres risques structurels : la mauvaise inactivation du virus, l'injection qui contourne les défenses normales de l'organisme et est susceptible d'entraîner des réactions auto-immunes, et le problème des adjuvants toxiques. De

nombreux rapports scientifiques récents ont encore démontré la toxicité de l'aluminium et du mercure, faits dont semblent se moquer les responsables de la santé publique.

Les vaccins par assemblages génétiques, comme celui de l'hépatite B, utilisent des enzymes capables de découper le génome. Ceux-ci peuvent se retrouver dans la circulation sanguine et provoquer des maladies auto-immunes et des mutations génétiques.

« **L'éradication de la polio** », un succès marketing et un désastre médical

L'éradication de la polio par les vaccins est un bel exemple de supercherie. Le premier vaccin par injection « Salk » a transmis la polio et provoqué des centaines de décès car il n'était pas correctement inactivé. Le vaccin oral fit bien pire. En 1966, le Pr Lépine de l'Institut Pasteur relevait que « 24 des 34 pays utilisant le vaccin polio oral ont vu l'incidence de la polio augmenter en flèche, le nombre global de polio pour 70 pays ayant tout simplement triplé ».

Plus récemment, en Inde, l'OMS, la GAVI (Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation) et la fondation Bill-et-Melinda-Gates ont expérimenté une vaccination intensive, certains enfants recevant jusqu'à 50 doses d'un nouveau vaccin polio oral. Mais ce programme « Pulse » fut un désastre : plus on vaccinait et plus le nombre de paralysies augmentait !

Il y eut près de 60 000 cas de « paralysie flasque aiguë qualifiée de non-polio ». La charge virale exceptionnelle de virus polio avait manifestement entraîné la prolifération de virus voisins tels que les virus Cocksakie et Guillain-Barré. Officiellement, la polio est donc éradiquée en Inde mais les paralysies ont augmenté et les virus vaccinaux instables risquent



Pr Stefano Montanari, spécialiste de la recherche sur les nanoparticules et coauteur d'une étude ayant révélé que presque tous les vaccins contiennent des polluants cancérigènes.

de se réactiver dans une épidémie d'origine vaccinale. Comment ose-t-on crier victoire ?

La pharmacovigilance, gardienne du dogme vaccinal

Les grands succès de la vaccination sont surtout le fait d'une habile gestion de la pharmacovigilance : requalification des maladies, déni des effets secondaires et changement des critères de signalement permettent de toujours présenter les vaccins sous un jour avantageux.

Par exemple, avant l'introduction des vaccins, à peu près tous les cas de paralysies non accidentels étaient diagnostiqués comme « poliomyélite ». Après la vaccination, il fallut apporter la preuve de la détection de polio-virus dans les selles ou les analyses sanguines. Les « polios » actuelles sont : la myélite trans-

verse, la myélite flasque, la paralysie flasque aiguë, la méningite aseptique et le syndrome de Guillain-Barré. En France, on a noté 9 391 cas de cette maladie en six ans, le rapport précisant que « ces données doivent être prises en compte dans la conception d'études pharmaco-épidémiologiques portant sur la sécurité vaccinale ».

En outre, seuls de 1 % à 10 % des effets secondaires sont signalés, selon les données mêmes de l'Agence européenne du médicament. On trouvera en effet des milliers de témoignages sur le groupe Facebook Info Vaccin Prevenir ou sur la chaîne YouTube de Vaxxed TV attestant que les effets secondaires survenus n'ont pas été reconnus et signalés.

La majorité des organismes de santé publique sont au service de l'industrie

La revue *Prescrire* s'indignait de ce que l'Agence européenne du médicament caviarde les noms des vaccins dans certains rapports de pharmacovigilance, afin de protéger les compagnies pharmaceutiques.

Récemment, l'OMS a été jusqu'à modifier les critères de l'ancienne classification des effets secondaires, dite « classification de Brighton » de manière à ce qu'il soit presque impossible de rapporter les décès post-vaccinaux.

Contrairement à l'époque où elle a été créée, l'OMS est aujourd'hui financée à 80 % par des donations : Bill Gates, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne en sont les principaux contributeurs et gestionnaires avec la GAVI, qui est un partenaire avec l'industrie du vaccin.

L'OMS se réfère principalement aux avis du CDC, le Centre de contrôle des maladies américain, avant de les transmettre à l'AEM et à nos organismes nationaux. Le CDC établit son



© Polly Tommey.

Tournée du film censuré Vaxxed, où les familles viennent témoigner des dégâts causés par le vaccin ROR, administré à leurs enfants.

calendrier vaccinal avec un comité d'experts dont plus de 90 % ont des liens d'intérêts déclarés avec l'industrie. Il détient des brevets sur près de 30 vaccins et en commercialise pour un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars. Peut-on espérer un avis indépendant sur la vaccination de la part de ces organismes ?

Pour preuve, en 2014, William Thompson, expert senior du CDC passe aux aveux : « J'ai honte, nous avons menti. » Auteur de la principale étude de référence, il explique comment il a été contraint de manipuler les statistiques pour éviter de révéler le lien entre l'autisme et le vaccin ROR. Le scandale est tellement énorme que personne n'a bougé : ni les responsables de l'institution, ni les politiques, ni les médias. Tous sont complices. C'est le sujet du film *Vaxxed*, que tous les politiques tentent de censurer en détournant l'attention sur son réalisateur, le Dr Wakefield. Ce que la ministre de la Santé Agnès Buzyn a déclaré dans l'émission « Les 4 vérités » est tout simplement faux : la présentation de cas du *Lancet* à laquelle elle a fait allusion en parlant du « médecin anglais qui a réalisé une étude frauduleuse » n'est pas le sujet du film. D'ailleurs, cette publication n'était pas « biaisée » ou « contraire à l'éthique », contrairement aux conclusions exprimées par l'ordre des médecins. Le 7 mars 2012, une procédure au civil a d'ailleurs cassé cette décision de l'ordre, estimant qu'elle était « inadéquate, superficielle » et que « certaines conclusions étaient fausses » et a annulé la radiation du Pr Walker Smith, supérieur de Wakefield et cosignataire de l'étude. La « fraude du *Lancet* » a été montée par un journaliste pour discréditer le Dr Wakefield, nommé expert scientifique dans l'action de groupe de près de mille victimes contre le fabricant du vaccin Smithkline Beecham (aujourd'hui GSK) et l'Etat britannique. Le procès n'eut jamais lieu. Clairement, en parlant de cette fraude du *Lancet*, soit la ministre ment, soit elle est mal informée. Dans les deux cas, c'est grave. Et surtout, elle évite le vrai sujet qui est la manipulation des données par le CDC pour cacher le risque entre ROR et autisme dans l'autre étude, celle de Thompson. (1)

Des présidents au service de la politique vaccinale depuis des décennies

Faut-il rappeler le détail des liens entre Emmanuel Macron, Sanofi et le laboratoire Servier ? Il ne serait pas le premier président à servir la politique vaccinale. Franklin Roosevelt était victime de la polio et il lança les collectes annuelles pour financer le développement du premier vaccin. Selon l'historien James Tobin, « l'utilisation de ce combat personnel contre la maladie fut d'ailleurs une des clés de son élection à la Présidence ».

POÊLES DE MASSE

1 à 3 heures de feu pour 24h de chauffage

Bûches jusqu'à 60 cm
four inclus

Option régulation automatique (RT 2012)

Rendements certifiés 89,5% à 91,5%

hiemstra
POÊLES DE MASSE
L'EXCELLENCE FRANÇAISE

05 63 75 50 63

www.poele.com

Fabrication 100% française
Installation France entière depuis 1998

1711F252

Matelas 100 % latex naturel

Bien dormir ... est essentiel

- Déhoussable en pur latex
- Housse coton bio/laine
- Sur-mesure

Direct fabricant

15 nuits à l'essai*

Garantie 10 ans*

Soulage les douleurs

Relâche les tensions

Oreillers, sur-matelas, sommiers bois non traité
Alèses, protège-matelas, coussins

www.sommeilnature.fr

Présents aux salons :
Biozone - Mûr de Bretagne
 9 et 10 septembre
Zen et bio - Nantes
 du 6 au 8 octobre
Artemesia - Marseille
 du 20 au 22 octobre

Sommeil Nature
 49 av. de Brouilla
 66300 ST JEAN LASSELLE
Tél. 04 68 73 77 99
 Documentation gratuite sur demande
 *Voir conditions

1840F281



© simray/Fotolia

Autoriser les pouvoirs publics et l'industrie à exercer le contrôle physique sur les individus est un acte dont nul ne peut mesurer les conséquences.

Bush père siégeait au Conseil d'administration du géant pharmaceutique Eli Lilly. Au lendemain du 11-Septembre, Bush fils profita du Homeland Security Act, qui organisa les mesures de surveillance accrue dans la lutte contre le terrorisme, pour y glisser en douce les dispositions visant à protéger l'industrie pharmaceutique et ainsi à mettre la firme à l'abri de poursuites judiciaires à propos de la commercialisation du thiomersal, un additif contenant du mercure, qui avait causé de sérieux dommages de santé à des enfants vaccinés.

Hillary Clinton aurait étendu les obligations vaccinales à tout le territoire américain. Sa défaite a contraint Barack Obama à signer de manière anticipée « l'avancement de l'agenda global de sécurité sanitaire mondial » dont l'objectif est la vaccination à l'échelle planétaire, avec une priorité pour le vaccin contre la rougeole. Le programme avance bien et la manœuvre de « passage en force des vaccins »

Manifestation « Ensemble, pour une vaccination libre »

Le 9 septembre à 14 heures, devant le ministère de la Santé (14, av. Duquesne à Paris 7^e) aura lieu une initiative regroupant plusieurs associations et lanceurs d'alerte, en collaboration avec la députée européenne Michèle Rivasi.

Organisation et coordination :

Sophie Guillot,

mél : sophie.guillot.vaccins@gmail.com.

Facebook : page « Pour une vaccination libre événement » et groupe « Info Vaccin Prevenar ».

dans une situation d'urgence est une stratégie qui semble aussi faire ses preuves en Europe : battage médiatique sur la rougeole (malgré un seul décès en 5 ans), « mesure de sécurité » face à une guerre bactériologique ou à l'arrivée de réfugiés « contaminants ». La recette transmise est mise en application.

Une course de vitesse à l'échelle planétaire

Donald Trump s'oppose aux diktats de l'industrie vaccinale car son plus jeune fils, Barron, a souffert de dommages vaccinaux et présente des troubles proches du spectre autistique. Cette question a probablement influencé le vote de nombreux électeurs, bien que la presse n'en ait pas parlé en Europe. L'annonce de la création d'une commission d'enquête sur les vaccins fut son premier acte politique en tant que nouveau président.

En ce moment, c'est une véritable course de vitesse à travers la planète. Face à une avalanche de révélations émanant de dizaines d'experts, médecins et avocats (cf. encadré « Documentaires à voir ») et entraînant la mobilisation de milliers de victimes et du public indigné, on assiste à une politique de censure médiatique et scientifique visant à imposer des mesures dictatoriales pour sauvegarder les intérêts du pouvoir en place.

Autoriser les pouvoirs publics et l'industrie à exercer le contrôle physique sur les individus est un acte dont nul ne peut mesurer les conséquences. A l'avenir, tout peut être introduit dans un vaccin : des hormones à effets stérilisants, un nouveau matériel génétique, des composés d'intelligence artificielle, des nanoparticules comme des micropuces.

Intentionnels ou accidentels, les risques sont bien réels et toute politique obligatoire à l'échelle planétaire peut tourner au désastre. Pourquoi faudrait-il alors interdire le libre choix et bafouer le respect de l'intégrité du corps

humain ? L'obligation vaccinale enfreint l'article 3 de la convention des Droits de l'homme, la convention d'Oviedo, la charte européenne sur les Droits des patients et la loi Kouchner, qui précise « *qu'aucun acte médical ne peut être posé sans le consentement libre et éclairé du patient* ». Respectant de tels principes, la Suède vient de déclarer qu'une telle obligation est contraire à sa Constitution. A Varsovie, 10 000 personnes ont exprimé leur colère en juin dernier. Les Italiens ont manifesté par milliers tous les deux jours pendant des mois contre l'obligation vaccinale. Qu'en sera-t-il en France ? Rendez-vous le 9 septembre à Paris, à la manifestation « Ensemble, pour une vaccination libre »... ■



› **Senta Depuydt.**
Diplômée en journalisme à l'université catholique de Louvain. Forte de sa propre expérience, elle organise des conférences et publie de nombreux articles sur les questions de santé liées à l'autisme, et plus récemment à la vaccination.

› **Sites :**
suretevaccins.com
congressortirdelautisme.com
sortirdelautisme.com
Mél : sentadepuydt@hotmail.com

1. « Autisme et Vaccination : en finir avec les mensonges sur Wakefield, la censure de Vaxxed et le déni des dommages vaccinaux », par Senta Depuydt : www.suretevaccins.com.

Sites à consulter

- www.initiativecitoyenne.be
- sylviesimonrevelations.com

Documentaires à voir

En français :

- *Vaxxed, de la dissimulation à la catastrophe*, du Dr Andrew Wakefield : vaxxedthemovie.com/fr (VOSTF)
- *L'aluminium, les vaccins et les deux lapins*, de Marie-Ange Poyet, production Entre2prises et E3M : vaccinssansaluminium.org
- *Silence, on vaccine*, documentaire canadien de Lina B. Moreco, sur Youtube

En anglais :

- *Vaccines Revealed*, de Patrick Gentempo : www.vaccinesrevealed.com
- *The Truth About Vaccines*, de Ty Bollinger : go.thetruthaboutvaccines.com
- *Trace Amounts*, de Eric Gladen : <http://traceamounts.com>